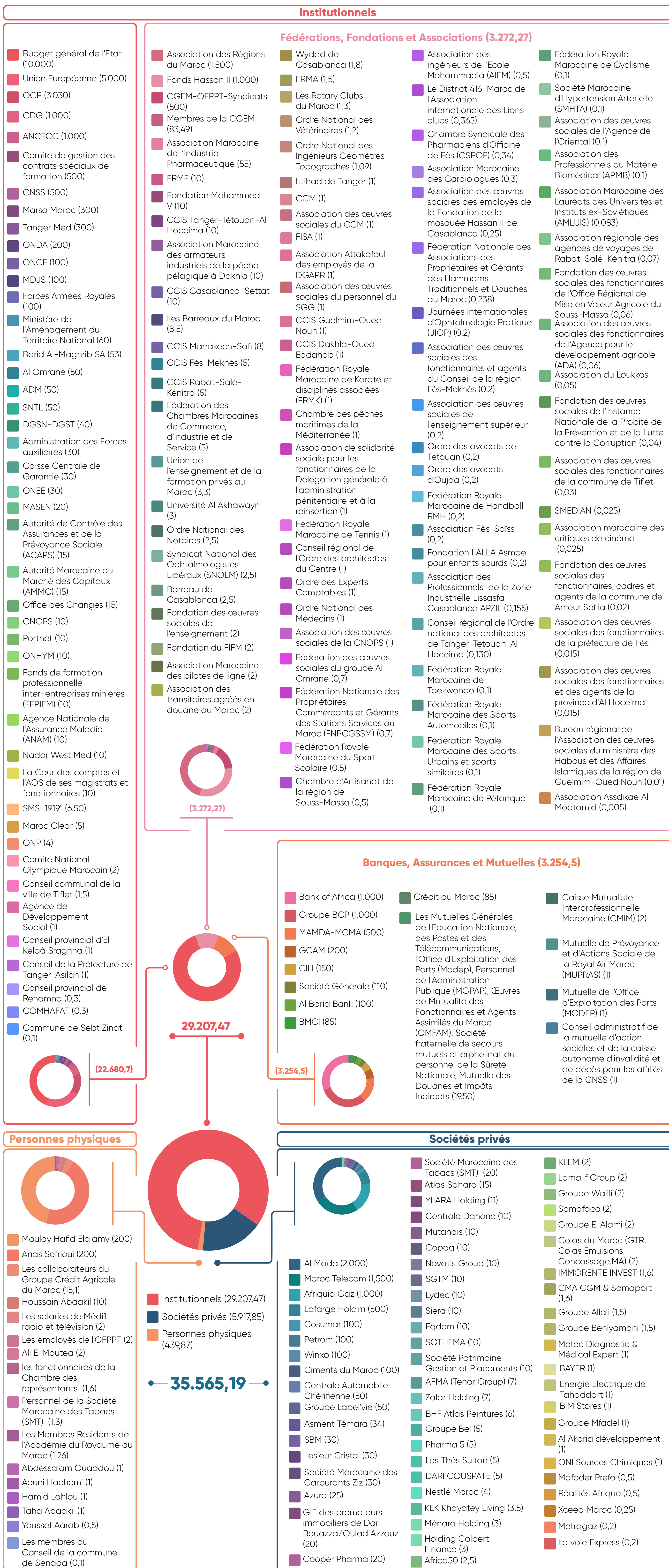


Estimation des Ressources et des Dépenses du Fonds Spécial dédié à la gestion et à la lutte contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19)

A jour au 28/04/2020

Annonces de dotations au Fonds Spécial (en Millions de Dirhams)



La présente infographie a été établie sur la base des intentions de dons relayées par voie de presse ou directement auprès de notre cabinet. Dans cet élan de solidarité, de nombreux donateurs ont souhaité garder l'anonymat ou ne pas communiquer sur le montant de leur contribution, dès lors, le montant total de la taille du fonds n'est pas connu à ce jour, il s'élèvera, a minima, au montant indiqué ci-dessus.

Un mois de salaire :

- Les parlementaires
- Les membres du gouvernement
- Les officiers supérieurs des Forces Armées Royales, Généraux et Colonel-Majors, de toutes les composantes : Terre, Air, Mer et Gendarmerie Royale
- Les secrétaires généraux des ministères
- Les walis et les gouverneurs
- Présidents des chambres et présidents des cours régionales de la Cour des comptes
- Conseillers du Roi, Chargés de mission du Cabinet Royal
- Haca : Présidente, directeur général et les membres du Conseil Supérieur de la communication audiovisuelle
- Les PDG et DG des entreprises publiques
- Les hauts cadres dirigeants du Groupe OCP
- Les présidents et directeurs généraux des institutions du secteur de l'énergie, des mines et de l'environnement (MASEN, ONEE, ONHYM, ANRE, Fédération de l'Energie, AMEE, CNESTEN, ENSMR, AMSSNUR, SIE, 4C Maroc, CADETAF, IRESEN, Green Energy Park (GEP))
- Le délégué général à l'administration pénitentiaire
- Les présidents des universités publiques et privés
- Le président, le secrétaire général et les quatre vice-présidents du Conseil de la concurrence
- Les cadres et employés, à l'échelle centrale, régionale et provinciale, ainsi que les responsables des départements de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et de la Communication et des institutions qui relèvent de ces départements
- Les présidents-directeurs généraux et les directeurs généraux des offices et entreprises publiques stratégiques
- Le président, le secrétaire général et les directeurs de l'ACAPS
- Les cadres du ministère de l'Emploi et des institutions publiques
- Les hauts responsables du Haut-commissariat au plan
- Les directeurs centraux et régionaux du ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts
- Le directeur général de l'ONMT
- Le président du conseil national des droits de l'homme (CNDH)
- Le président de la commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP) et de la commission du droit d'accès à l'information (CDAI)
- Le directeur et le secrétaire générale du CCM
- La direction de l'OFPPPT
- Les membres du Conseil de la ville de Casablanca
- Le président de l'arrondissement de Maârif et ses adjoints
- Les membres du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire
- Les membres du Conseil provincial de Youssoufia
- Les imams, morchidines et morchidates relevant du conseil local des oulémas de la ville de Salé, de la commune de Tiflet et de la coordination des habitants de la commune de Moulay Driss Aghbal
- Les vices présidents et membres des commissions permanentes du conseil communal de la ville de Tiflet
- Président et les membres du conseil de la Préfecture de Tanger-Assilah
- Les membres du bureau et les présidents des commissions de la commune d'Ouezane
- Le président, vice-présidents, les présidents des commissions et des vices présidents, ainsi que le secrétaire et son adjointe du conseil de la commune de Chefchaouen
- Le président et les membres du bureau de la commune de Melloussa dans la province de Fahs-Anjra
- Les membres du bureau du conseil de la préfecture d'Oujda-Angad, ainsi que le secrétaire du conseil et son adjoint, les présidents des commissions permanentes et leurs adjoints
- Le président du conseil communal de Bni Ounjel Tafraout dans la province de Taounate, ses vices-présidents, le secrétaire général et son adjoint, les présidents des commissions permanentes et leurs adjoints
- La directrice de l'agence urbaine de rabat-Salé
- Le secrétaire général du ministère de la Solidarité, du Développement Social, de l'Egalité et de la famille, de l'Entraide nationale et de l'Agence de développement social (ADS), le chef du cabinet de la ministre, le Directeur de l'Entraide nationale et le Directeur de l'ADS
- Les directeurs généraux des Agences de Développement de l'Oriental, du Nord et du Sud
- Le directeur général de la société Rabat régions aménagement
- Le président du conseil provincial d'Azilal ainsi

que les présidents des conseils communaux de Demnat, d'Amlil, d'Ait Oumdis

- Le délégué général à l'Administration pénitentiaire et à la réinsertion
- Le directeur général de la Maison de l'artisan
- Le secrétaire général, les directeurs et les conseillers généraux de la Chambre des conseillers
- Le directeur de l'Agence urbaine de Berrechid-Benslimane
- Les directeurs des Agences régionales d'exécution de projets (AREP) des différentes régions du Royaume
- Le président et le secrétaire général de l'institution du médiateur du Royaume
- Le président du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et son secrétaire général
- Les fonctionnaires du ministère d'État chargé des droits de l'homme et des relations avec le parlement et de la délégation interministérielle aux droits de l'homme
- Les présidents d'institutions et d'instances constitutionnelles et nationales
- Les membres du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ)
- Les responsables de l'administration centrale du ministère de la Justice et les membres du cabinet du ministre
- Le président et le secrétaire général de l'Unité de traitement du renseignement financier (UTRF)
- Le Haut-Commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération
- Les directeurs régionaux dans le secteur de l'agriculture
- Les secrétaires généraux et la directrice générale de l'Office de formation professionnelle et de promotion du travail (OFPPPT)
- Les directeurs des académies régionales de l'éducation et de la formation
- Le secrétaire général du Conseil supérieur des Oulémas
- Le président, le secrétaire général et les quatre vice-présidents du Conseil de la concurrence
- Les membres du bureau du Conseil de la collectivité territoriale Ouled Sbita
- La directrice de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA)
- Le président et les membres du Conseil provincial d'Essaouira
- Les membres du conseil de la Région Béni Mellal-Khénifra
- Le président, les vice-présidents, le secrétaire et le secrétaire-adjoint du conseil provincial d'El Kelâa des Sraghna, ainsi que les présidents et vice-présidents des différentes commissions
- Le directeur général ainsi que l'ensemble des collaborateurs d'ITHMAR Capital
- Le président et des adjoints de la commune de Messassa relevant de la province de Taounate
- Le directeur de l'agence urbaine de Fès
- Le président de la commune de Ameer Sefia de la province de Kénitra, les membre du bureau du conseil communal, le secrétaire du conseil et son adjoint, les présidents des commissions permanentes du conseil et leurs vice-présidents
- Le président du Conseil provincial de Taza, les membres du bureau, le secrétaire et son adjoint, ainsi que les présidents des comités permanents et leurs adjoints
- Le directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Alqods Acharif
- Le président et les conseillers du conseil communal de Tamedit dans la province de Taounate
- Le président de la commune de Ameer Sefia de la province de Kénitra ainsi que les membre du bureau du conseil communal, le secrétaire du conseil et son adjoint
- Les membres du conseil provincial d'Errachidia
- Le directeur de l'agence urbaine de Tétouan
- Le directeur de l'agence urbaine de Khémisset
- Le président de la commune de Sebt Zinat, relevant de la préfecture de Tanger-Assilah, ses vice-présidents, la secrétaire-générale du conseil et ses adjoints, ainsi que les présidents des commissions et leurs adjoints
- Le président et les vice-présidents de la commune de Senada relevant de la province d'Al Hoceima, le secrétaire-général et son adjoint, ainsi que les présidents des commissions permanentes et leurs adjoints
- Le directeur général de l'Agence pour le développement agricole (ADA) et les directeurs de l'agence

50% du salaire mensuel :

- Les juges
- Les magistrats de la Cour des comptes
- Les responsables de l'administration centrale du Ministère de la Justice et les membres du cabinet

- L'ensemble des directeurs de l'ONMT et une partie des cadres ainsi que les délégués de l'Office à travers le monde
- Le secrétaire-général de l'Amssnur
- Les chargés de mission, les chargés d'études ainsi que les membres du département du Chef du gouvernement
- Les directeurs centraux et les inspecteurs généraux du Ministère du Tourisme, de l'artisanat, du transport aérien et de l'économie sociale
- Les directeurs de l'Éducation Nationale des provinces de Béni Mellal, de Khouribga, de Khénifra, d'Azilal et de Fajh Ben Salah
- Les conseillers de l'Instituion du médiateur du Royaume
- Les directeurs de l'UTRF
- Les directeurs centraux et les délégués régionaux aux Affaires islamiques
- Le directeur de la Fondation Mohammed Mohammed VI pour la promotion des œuvres sociales des préposés religieux
- Le directeur de la Fondation Mohammed VI pour l'édition du Saint Coran
- Les inspecteurs généraux, les directeurs de l'administration centrale, des directeurs des établissements publics, ainsi que les directeurs du centre d'orientation et de planification pédagogique, du centre de formation des inspecteurs de l'éducation et des centres régionaux des métiers de l'éducation et de la formation relevant du Ministère de l'Education Nationale
- Les directeurs et chefs de Département de l'Institut de Recherche en Energie Solaire et Energies Nouvelles (IRESEN) et de la plateforme de recherche Green Energy Park (GEP) (et 30% du salaire pour le reste du personnel)
- Trois cadres de l'Agence Bayt Mal Alqods Acharif
- Les chefs de division de l'Agence pour le développement agricole (ADA)

Autres dotations non chiffrées :

- Les membres conseillers du conseil de la concurrence
- Les centrales syndicales
- Holmarcom
- Fondation Miloud Chaabi
- Vivo Energy
- Axa
- Sika Maroc
- OLA Energy Maroc
- Japan Tobacco International – JTI North Africa
- Coca-Cola Company
- Sanlam
- Allianz Maroc
- Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance (FMSAR)
- Les présidents de départements de l'Amssnur
- Fondation des œuvres sociales du Tourisme (10% de la subvention allouée pour l'année 2020)
- Total Maroc
- Les partis politiques PJD, PAM, PI, RNI, MP, USFP, UC et PPS (Un mois de leur subvention publique annuelle)
- Les dons des particuliers et des MRE
- Président du conseil communal de la ville de Tiflet
- Le président du conseil de la préfecture d'Oujda-Angad
- Fondation Brahim Akhiate
- Le Conseil provincial d'Ifrane
- Association des œuvres sociales du ministère délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger
- conseil de la commune territoriale de Lagnhadra
- L'ensemble des dirigeants, Président directeur général, directeurs généraux, et Directeurs de l'audiovisuel public de la SNRT et de SOREAD 2M
- Le directeur général et les directeurs de la MAP
- La Fédération Royale Marocaine de Golf et l'Association du Trophée Hassan II de Golf
- Le président du Conseil communal de Ouled Amrane dans la province de Sidi Bennour, son premier adjoint ainsi que le président de la Commission permanente du budget, des affaires financières et de la programmation
- le président du Conseil de la collectivité territoriale Ouled Sbita
- Le personnel de l'Agence Nationale pour le Développement de l'Aquaculture (ANDA)
- Le président du conseil communal de Labsara, dans la préfecture d'Oujda-Angad
- Les responsables de l'ANCFCC
- Les fonctionnaires et les agents de l'Etat et des collectivités territoriales, ainsi que les employés des établissements publics (3 jours de salaire)
- Le directeur ainsi que des fonctionnaires volontaires de l'agence urbaine de Tanger
- Les employés du Groupe Tanger Med
- La direction et tout le personnel de l'agence urbaine de Kénitra-Sidi Kacem-Sidi Slimane
- Raja Club Athletic

Autres contributions en nature ou hors Fonds

- USAID (6,6 millions de dirhams)
- BEI (440 millions d'euros)
- La Banque Mondiale (275 millions de dollars)
- Renault Maroc (50 ambulances)
- PSA (200.000 masques et 50 Peugeot 208)
- Global Engines (25 ambulances Hyundai)
- Les Eaux minérales Oulmès (1 million de bouteilles d'eau par semaine au profit des hôpitaux)
- SBM (1 million de litres d'eau minérale Aïn lfrane)
- Soft Tech (10 millions de masques)
- FNM (500.000 quintaux de farines et semoules)
- Asment Témara (1000 paniers alimentaires)
- Mutandis (Capacité productive en eau de javel)
- Dislog Group & Fater (166.000 bouteilles Ace d'1l)
- Dislog Group & Fine Hygienic Holding (150.000 produits d'hygiène stérilisés)
- OCP (Réhabilitation de quatre hôpitaux de Khouribga)
- Ynna Holding (Mise à disposition de produits à des associations)
- Abu Azaitar (Matériel, lits et chaises roulantes)
- Total (Carburant)
- Majorel (Prise en charge de la plateforme d'écoute et de veille Allo Yakada)
- Webhelp (prise en charge de la plateforme d'écoute et de veille Allo Yakada)
- ANCP (Mise à disposition de plusieurs cliniques privées et de 600 lits dans des cliniques privées à Casablanca et Rabat)
- Pharma 5 (400.000 unités de médicaments, 10.000 combinaisons de protection, 5 000 masques chirurgicaux et 5.000 unités gel hydroalcoolique)
- Groupe Bel (Produits alimentaires)
- Acwa Power (47 tonnes de produits de première nécessité)
- Les Thés Sultan (5 millions de dirhams de dons en nature)
- Association de l'industrie hôtelière de Meknès-El Hajeb (Distribution de 1.000 paniers alimentaires)
- Association Amal Salé (Mis à disposition de ressources humaines et logistiques ainsi que des cadres bénévoles)
- Le conseil provincial d'Azilal (Acquisition d'équipements, matériaux médicaux et un véhicule en faveur de l'hôpital provincial d'Azilal, et distribution de 163 litres de désinfectants à 5 communes territoriales)
- Le conseil de la région de Drâa-Taflalet (100 millions de dirhams d'aides pour les cinq provinces de la région de Drâa-Taflalet)
- Le conseil de la région de Marrakech-Safi et la Fondation qatarie de Bienfaisance Jassim et Hamad Bin Jassim (16 millions de dirhams d'aides au profit des familles démunies et des catégories en situation de vulnérabilité ainsi que 7 millions de dirhams au profit de la direction régionale de la santé et la Protection

- Civile)
- La commune d'Oujda (3,3 millions de dirhams pour la lutte contre le coronavirus dans la capitale de l'Oriental)
- FIFA (30 millions de dirhams aux clubs de football marocains à travers la FRMF)
- Vivo Energy (Carburant pour les véhicules médicalisés)
- Inwi (Distribution de denrées de première nécessité et connectivité, gratuité de l'application Emadrassa et accès à plus de 100 ouvrages en ligne, le Pass roaming pour tous les Marocains restés bloqués à l'étranger, ainsi que 2Go de Data offertes à toutes les familles concernées par l'aide de subsistance servie par le Fonds spécial pour la gestion du covid-19)
- GSHK, Atelier IKS, NJ Confection et Nerminia (1 million de masques)
- CCIS Tanger-Tétouan-Al Hoceima (4 millions de masques)
- Al Akaria Développement, A.Lazrak Immobilier, Alidari Prestige, Anfa Realities, Anouar Développement, Asma Invest, Chaabane Immobilier, Costa Invest, Groupe Ouchtar Immobilier, Groupe Walili Immobilier, Kettani Immobilier, KLK Khayatey Living, Legacy Capital, Les Villas d'Anfa, Omnidor, Oree Du Parc et TGCC Immobilier (Distribution de 20.000 paniers de denrées de première nécessité)
- DARI COUSPATE (Donations en pâtes et en couscous)
- La province de Guizhou en Chine (Equipements médicaux)
- OLA Energy Maroc (Carburants)
- NEXTRONIC (Equipements sanitaires au profit du corps médical à Marrakech)
- Palmeraie Golf Palace Rotana (Restauration au profit du corps médical à Marrakech)
- Palmeraie Développement (Logements équipés au profit du corps médical à Marrakech)
- Ecoles Yassamine (Transport au profit du corps médical à Marrakech)
- Japan Tobacco International – JTI & North Africa Tobacco Company (Distribution d'affichettes de sensibilisation, de solutions hydroalcooliques, de gants, de masques sanitaires et de sacs en tissu)
- Yan & One (55.000 litres de solution hydroalcoolique aux hôpitaux du Maroc)
- Le conseil de la région Béni Mellal-Khénifra (Matériel de stérilisation et de désinfection, 50.000 kits alimentaires, 100.000 paniers alimentaires de première nécessité)
- Le conseil provincial d'Essaouira (Lits, médicaments, matériels et équipements médicaux, ainsi qu'un véhicule pour le transport des médecins et des cadres médicaux au profit de l'hôpital provincial)
- City Bus Transport (Mise à disposition d'un service de transport exclusif gratuit pour le personnel hospitalier)

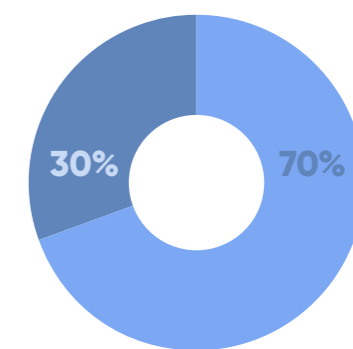
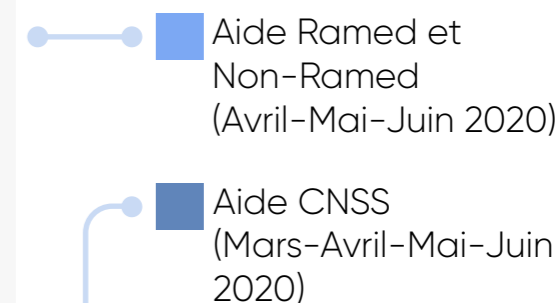
- Al Alia Immobilier (Mise en place d'un programme de soutien de 15 millions de dirhams pour prendre en charge les mensualités des crédits immobiliers de ses clients les plus démunis)
- Imperium Holding (Composants et emballages pour la production de masques, et Thés aux ménages en difficultés et à l'attention des patients et du personnel soignant)
- Le Conseil provincial d'Azilal (Distribution de 17.000 kits alimentaires au profit des familles nécessiteuses d'Azilal)
- Le Conseil provincial de Taza (Lits et équipements médicaux, matériel de stérilisation, et achat de produits alimentaires au profit des familles nécessiteuses)
- Koutoubia (Distribution quotidienne de 10.000 repas aux centres hospitaliers)
- Coca-Cola Company (Mise à disposition du personnel des hôpitaux et forces de l'ordre les produits Coca-Cola à travers tout le Royaume)
- Ama Détergent (Mobilisation quotidienne de ses collaborateurs et 2 tonnes de produits de désinfectants, ainsi que la désinfection totale des locaux, des voitures de services et des ambulances du personnel de santé et de la sûreté nationale dans la ville de El Jadida et de Casablanca)
- Copag (Prise en charge de 3.000 familles pendant un mois, impression des consignes de santé et de sécurité sur plus de 100 millions d'emballages, distribution de divers produits dont des masques médicaux, appareils de désinfection au profit d'hôpitaux, distribution d'un lot de tablettes au profit des élèves pour assurer leur enseignement à distance)
- BAYER (2 millions de dirhams de dons en médicaments)
- CMA CGM & Somaport (Mise à disposition de deux conteneurs transformés en unités de proximité d'accueil et traitement des orientations des urgences pour les hôpitaux de la région de Inezgan Ait Melloul et de Souss Massa)
- Fondation Grand Ouarzazate (Prise en charge de 1500 familles dans les provinces de Ouarzazate, Tinghir et Zagora)
- MASEN (Distribution de paniers solidaires au profit de plus de 500 familles des douars et communes limitrophes des complexes Noor Ouarzazate et Noor Midelt)
- Fondation SMaRT (Distribution de 4000 paniers alimentaires sourcés à 100% auprès du tissu coopératif au sein de régions fortement impactées par la crise sanitaire, et mise à disposition des autorités de sa supply-chain gracieusement pour la distribution de matériel de protection sur l'ensemble du territoire national)
- Allianz Maroc (Fournitures de protection individuelle avec notamment une dotation de masques et de gel désinfectant à l'Institut Pasteur)

Hôtels mis à disposition du personnel soignant et des autorités (en nombre de chambres)

- CDG (8.000)
- Orange Maroc (Prise en charge de chambres d'hôtel)
- Quatre hôtels du groupe Ynna Holding (2.000)
- Les hôtels du Groupe Accor
- Les hôtels du Groupe RISMA
- A **Agadir** t:
- Oasis (40)
- Royal Atlas Spa (100)
- Intouriste (100)
- Yasmina (10)
- Ibis Budget (40)
- Lunja Village (220)
- Gite Jawahir Aguerd (20)
- A **Al Hoceima** :
- Mohammed V (21)
- Mercure Quemado Resort (48)
- Amir Plage (20)
- Glamour (25)
- A **Azrou** :
- Panorama (30)
- Dar Maroc (16)
- Dernier Lion De L'Atlas (8)
- A **Beni Mellal** :
- Ouzoud (58)
- Vieux Moulin (10)
- Chems (77)
- Hadaik Ain Asserdoune (48)
- Al Bassatine (85)
- Velsatis (31)
- A **Berkane** :
- Saada (25)
- A **Bouarfa** :
- Clim Orient (6)
- Chark (5)
- A **Casablanca** :
- Grand Mogador (50)
- Movenpick (30)
- Casablanca Suites & Spa (2)
- Avenue Suites By 2HML Invest (15)
- Casa Diamond (66)
- Melliber (26)
- Mogador Marina (176)
- Imperial (7)
- Onomo Casa City Center (13)
- Le Lido Thalasso and Spa (23)
- Barcelo (37)
- Kenzi Basma (30)
- Zenith (45)
- Ibis Casa Gare (26)
- Ibis Sidi Maarouf (85)
- Ibis Abdelmoumen (40)
- Al Walid (3)
- Al Mamoun (36)
- Prince de Paris (25)
- Ibis Casa City Center (36)
- Relax Casa Voyageur (6)
- Ennasma (20)
- A **Dakhla** :
- Dakhla White House (10)
- Dakhla sur Mer (19)
- A **El Hajeb** :
- Rania Sapinière (5)
- Paysage Hadda (5)
- A **El Jadida** :
- Pullman Mazagan Royal Golf & Spa (121)
- Ibis Budget (20)
- Ibis Moussafir (20)
- Jawharat Al Jadida (10)
- A **Erfoud** :
- Riad Salam (132)
- A **Essaouira** :
- M'Gallery Le Médina Essaouira Thalassa Sea & Spa (10)
- Al Jasira (25)
- A **Fes** :
- Sidi Hrazem (62)
- Sahrai (25)
- Menzeh Fès (130)
- Wassim (25)
- L'escalé (20)
- Arena Fès (15)
- Fès Inn (50)
- Perla Hôtel (21)
- Batha (20)
- Nouzha (56)
- Amor (35)
- Blue Sky (12)
- Ibis Moussafir (20)
- Ibis Budget (20)
- La Paix (40)
- Tghat (75)
- Zalagh Parc Palace Zahrat Al Jabal
- Diamant vert
- A **Fnideq** :
- La Corniche (15)
- A **Ifrane** :
- Grand Hotel (17)
- A **Jerada** :
- Essada (5)
- A **Khenifra** :
- Continental Bay (60)
- Anajah (21)
- A **Khouribga** :
- Al Akhawayn Bilal (31)
- Farah (72)
- A **Ksar El Kébir** :
- Ksar Al Yamama (15)
- A **Laâyoune** :
- Parador (19)
- Oscar (22)
- A **Mdiq** :
- Kabila Vista (20)
- Badis (22)
- Marina Smir (20)
- Sofitel Tamuda Bay (10)
- Golden Beach (30)
- A **Marrakech** :
- Ushuaia (21)
- Novotel (90)
- Palm Appart Club (50)
- Ibis (40)
- Adam Park (200)
- Islane (15)
- Ryad Mogador Kasbah (50)
- Hivernage (60)
- Radisson Blu (15)
- Eden Andalou (40)
- Kenzi Menara Palace (100)
- El Kabir (90)
- Almas (70)
- Rawabi (179)
- Le Meridien N'fis (120)
- El Harti (40)
- Tazi (70)
- Iberostar Club Palmeraie (20)
- Marrakech Ryad Parc (30)
- Le Savoy Le Grand Hotel (50)
- Red Hotel (20)
- Club Marmara Medina (48)
- Dar Atlas (16)
- Bab Hotel (10)
- Semiramis (186)
- A **Meknès** :
- Menzeh Dalia (77)
- Malta (36)
- Transatlantique (20)
- Zaki (1)
- Belle Vue In (25)
- Swani
- Bab Mansour
- Akouas
- A **Mohammedia** :
- Ibis Mohammedia (10)
- Novotel
- A **Moulay Yacoub** :
- Moulay Yacoub (138)
- A **Nador** :
- Master Home (60)
- Mercure Rif Hotel (20)
- Mercure Rif Residence (45)
- Molen (15)
- A **Ouarzazate** :
- Le Zat (58)
- Riad Salam & Tichka (160)
- A **Oujda** :
- Atlas Orient (106)
- Ibis Moussafir (10)
- Royal (51)
- Jemma (24)
- Diyafat Bladi (4)
- A **Rabat** :
- Majliss (65)
- A **Safi** :
- Farah (90)
- Atlantique Panorama (175)
- Atlantide (47)
- Abda (60)
- Riad Asfi (50)
- Chourouk (25)
- Assif (62)
- Kenzo (24)
- Almadina (32)
- Mimosas (34)
- A **Saadia** :
- Atlal (40)
- Manhattan (30)
- Jasmin (18)
- A **Skhirat** :
- Gambousias (40)
- La Kasbah (55)
- A **Tanger** :
- Mandarin Palace (58)
- Palais Du Calif (38)
- Grand Mogador (40)
- Mövenpick (132)
- Kenzi Solazur Business & Spa (40)
- Andalucia Golf (30)
- Ibis City Center (20)
- Atlas (46)
- Ahlen (20)
- M'nar Parc (50)
- Mnar Castle (80)
- Le Rio (30)
- A **Tata** :
- La Renaissance (54)
- A **Témara** :
- La Felouque (25)
- A **Tétouan** :
- A44 (18)
- El Mandri (25)
- El Yacouta (30)
- Chams (40)
- Paloma (25)
- Dreams (50)
- Prestige (15)
- A **Zagora** :
- Riad Salam (120)
- A **Zaouit Cheikh** :
- Atlas Angle (47)

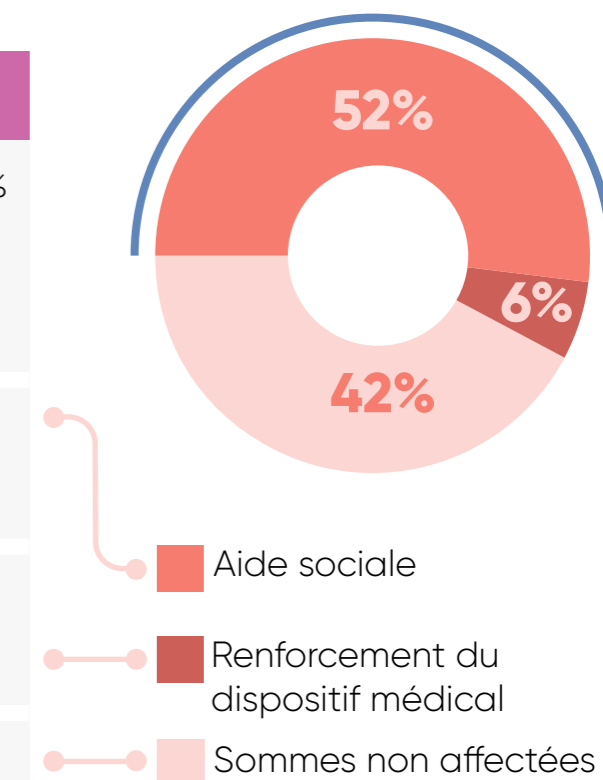
Estimation des besoins relatifs à l'aide sociale CNSS - Ramed - non Ramed

Nature de dépense	Calcul	Hypothèses de travail et Commentaires	Total	%
Aide à destination des bénéficiaires du Ramed et Non-Ramed pour les mois de Avril-Mai-Juin 2020	4.300.000 x 1.000 Dh x 3 mois	- Chiffre de 4.300.000 de ménages bénéficiaires (Ramed et Non-Ramed) communiqué par le Ministre des Finances le 27/04/2020 - Hypothèse d'une moyenne de 1.000 dirhams par ménage - Hypothèse d'une durée de 3 mois (Avril-Mai-Juin)	12.900	70%
Aide à destination des bénéficiaires de la CNSS pour les mois de Mars-Avril-Mai-Juin 2020	808.000 x 2.000 DH x 3,5 mois	- Chiffre officiel de 808.000 salariés déclarés à la CNSS en arrêt temporaire de travail au titre du mois de mars 2020 bénéficiant de 1.000 Dhs pour le mois de Mars et de 2.000 pour les mois de avril, mai et juin - Le nombre de bénéficiaires pourra être revu à la hausse en raison de l'accroissement de l'impact économique sur les entreprises et de l'annonce du CVE de l'assouplissement des procédures de déclaration des salariés en arrêt provisoire	5.656	30%



Estimation du pourcentage d'utilisation des ressources du Fonds Spécial

Estimations à la date du 13 avril 2020	Total	Hypothèses de travail et Commentaires	%
Taille du Fonds Spécial	35.565	- Chiffre minimum établi sur la base des annonces relayées par voie de presse au directement auprès de notre cabinet - Ce chiffre ne tient pas compte des contributions non chiffrées détaillées ci-dessus	100%
Décaissements anticipés du Fonds Spécial pour les besoins de l'aide sociale	18.556	- Chiffre établi conformément aux hypothèses détaillées ci-dessus	52%
Sommes allouées au renforcement du dispositif médical annoncées au 28 avril 2020	2.000	- Chiffre officiel	6%
Sommes non affectées officiellement à la date du 28 avril 2020	15.009	- Estimation de la taille - estimation des dépenses	42%



La présente infographie a été établie sur la base d'informations officielles ou, à défaut, d'estimations établies à l'aide des hypothèses décrites ci-dessus. Celle-ci sera actualisée au fur et à mesure des annonces officielles relatives à l'utilisation des fonds.